

«*Quel regard porte votre groupe sur le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme présenté par Manuel Valls à Créteil le 17 avril dernier ?*»

Depuis des années, la xénophobie et le racisme progressent. Les préjugés s'enracinent. Le nombre d'actes racistes ou antisémites augmente, pas seulement contre les lieux de culte ou les symboles mais aussi contre des personnes, en raison de leur religion ou de leur origine.

Dans le même temps, comme le révèle la Commission nationale consultative des droits de l'homme, l'indice de tolérance envers les minorités progresse. Les terribles attentats de janvier resteront-ils suffisamment dans les esprits pour que se prolonge l'esprit du 11 janvier contre la haine et pour la tolérance ?

Le Gouvernement a en tout cas pris ce sujet à bras le corps en présentant un plan de lutte pour 3 ans, accompagné d'une enveloppe de 100 millions d'euros. Il a accédé aux demandes des Associations de défense des droits de l'homme en faisant de l'antiracisme une « grande cause nationale » en 2015. Il prévoit par ce plan de renforcer les sanctions contre les discours de haine, en ne les faisant plus relever de la loi sur la presse de 1881 mais du droit pénal. Jusqu'ici, l'incitation à la haine raciale pouvait être jugée en comparution immédiate, mais les délais de prescription étaient plus courts et les suspects ne n'étaient pas susceptibles de garde à vue. Le gouvernement a décidé aussi de sanctionner plus rapidement et plus efficacement les expressions racistes sur le net. L'aide aux victimes sera relayée à l'échelle de l'Etat. Il s'agit de lutter contre les discriminations de toutes sortes, à l'embauche comme dans l'acquisition d'un logement. Sur le plan éducatif, la formation des enseignants intègrera des programmes de sensibilisation et de réflexion et les incidents racistes seront répertoriés et sanctionnés ; régulièrement, les élèves visiteront des lieux de mémoire et découvriront des œuvres qui les initieront à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Autant de mesures importantes qui marquent un progrès considérable dans l'engagement de l'Etat.

Mais tout cela ne produira des fruits qu'à long terme. Les efforts de chaque humaniste, associatif, éducateur, parent, doivent se poursuivre, jour après jour.

À propos

Ce jeudi 21 mai avait lieu le conseil dit de l'opposition. Si cet exercice est inédit, la majorité municipale peut-elle pour autant se gargariser d'une forme d'exemplarité ? Il ne suffit pas de donner la parole à l'opposition pour être un démocrate. Encore faut-il sortir des jeunes tactiques pour lire, écouter et entendre ce qui est dit. Nous, groupe socialiste, avons la fierté de mener une opposition tenace mais constructive, exprimant nos accords comme nos désaccords, en les argumentant sous le seul angle de l'intérêt des ivryens. Ce jeudi, nous avons proposé de faire avancer le service public, d'écouter, enfin, la communauté éducative sur les rythmes de l'enfant et de durcir le ton en matière de respect de l'espace public. Nous avons fait face à des postures idéologiques et à des arguments fallacieux tout simplement pour éviter toute remise en cause.